



 Thème	Installations techniques sur bâtiments industriels
 Public cible	Chefs d'intervention, officiers, chefs de groupe et responsables de l'instruction.
 Prérequis	Aucun prérequis n'est exigé.
 Buts du cours	<p>Les participants sont informés sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les différences significatives du point de vue de l'intervention qui existent entre les différents types et les différentes marques d'ascenseurs; ■ la gestion d'une installation de détection incendie lors d'une arrivée sur la place sinistrée; ■ la gestion des moyens fixes d'extinction se trouvant dans un bâtiment; ■ la gestion d'une installation d'évacuation de la fumée et de la chaleur. <p>Les participants sont capables:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de mettre en œuvre les mesures préconisées par les fabricants d'ascenseurs; ■ d'identifier les risques relatifs aux interventions sur les ascenseurs; ■ d'appliquer, en fonction, de la situation, la technique et la tactique d'intervention relatives aux sauvetages dans les ascenseurs; ■ de lire et de comprendre une installation fixe de détection incendie; ■ de gérer un système fixe d'extinction; ■ de gérer une installation d'évacuation de la fumée et de la chaleur.
 Durée	1 jour
 Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déroulement de l'alarme. ■ Les spécifications des fabricants. ■ Les prescriptions de sécurité. ■ Astuces pratiques. ■ Technique/tactique. ■ Echange d'expériences. ■ Divers exercices pratiques.
 Formes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Théorie. ■ Exposé. ■ Démonstrations. ■ Travaux individuels, de groupe et en partenariat. ■ Exercices d'interventions.
 Finance de participation	<p>CHF 590.–</p> <p>Dans le prix du cours sont compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ subsistance durant les pauses et repas de midi; ■ aide-mémoire; ■ attestation de participation.
 Dates et lieu	
 Remarques	<p>Pour garantir la qualité de l'instruction, le nombre de participants est limité.</p> <p>Le cours pourrait être annulé, sans substitution, si le nombre d'inscriptions est insuffisant.</p>